

Expression écrite – Anglais



Présentation

DESCRIPTION

Les faits de langue étudiés porteront plus spécifiquement sur la phrase simple, étude du groupe nominal:

- l'ordre des mots dans la phrase simple
- questions et exclamations, phrases négatives, place des adverbes, constructions verbales
- le groupe nominal (dénombrables, indénombrables, détermination, quantification, génitif).

OBJECTIFS

Compétences visées

A partir de documents authentiques en lien avec le monde anglo-saxon contemporain, développer chez les étudiants un usage réel de la langue actuelle à l'aide des outils linguistiques permettant une communication correcte, fonctionnelle et élaborée à l'écrit.

Compétences transversales

Traiter, produire et diffuser de l'information à l'écrit afin de perfectionner l'anglais de communication. Identifier et sélectionner diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet. Analyser et synthétiser des données en

vue de leur exploitation. Développer une argumentation avec esprit critique. Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et

orale de la langue anglaise et française. Se servir aisément de la compréhension et de l'expression écrites et orales.

PRÉ-REQUIS NÉCESSAIRES

Il est attendu que les étudiants aient un niveau B2.

SYLLABUS

Bouscaren C., Rivière C., 1990, Les 3500 mots essentiels, Ophrys.

Dictionnaire unilingue, par exemple: The Longman Dictionary of contemporary English.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation